

## Article technique : La Jachère, une terre abandonnée ou fumée et travaillée ?

Dans ce numéro de la feuille de Chen'houx, l'article technique sera historique. L'occasion de revenir sur la jachère, qu'était-t-elle vraiment et à quoi servait-t-elle. Aujourd'hui, en quoi cette pratique peut nous aider à comprendre l'agronomie, c'est à dire, les lois du champ cultivé ?

### Définitions

Le terme jachère pose un problème particulier : il a complètement changé de sens depuis deux siècles. Changement qui, lorsqu'il n'est pas pris explicitement en compte, entraîne les malentendus les plus graves.

**Dans le langage courant aujourd'hui, « en jachère » est l'état d'une terre qui pourrait produire mais qu'on laisse temporairement à l'abandon.**

**Mais, pendant plus de 1000 ans et jusqu'en plein XX<sup>e</sup> siècle, les cultivateurs ont appelé jachère l'ensemble des [façons](#) culturales de printemps et d'été qui préparaient les [semis](#) d'automne, ainsi que les terres qui recevaient ces façons, et la période de temps qui leur était consacrée.** La jachère était donc une terre travaillée, tout le contraire de la « jachère » dans le sens actuel. Nous avons analysé comment s'est fait le passage de l'un à l'autre dans un livre, *La troublante histoire de la jachère* (Morlon & [Sigaut](#), 2008), auquel nous nous permettons de renvoyer le lecteur, qui y trouvera l'essentiel de la bibliographie (voir aussi [Sigaut & Morlon](#), 2008).

### La jachère première

« Jachère se dit d'une terre qu'on laisse une année sans la semer pour la disposer à produire du froment par des labours qu'on lui donne pendant ce temps » ([Duhamel du Monceau](#), 1758). « La meilleure préparation pour le blé est la jachère, surtout dans les terres très tenaces » (Moll, 1838). Ces deux citations, choisies parmi des dizaines d'autres, ne laissent place à aucun doute. La jachère était ce que nous appelons aujourd'hui un [itinéraire technique](#), une suite d'opérations destinées à nettoyer la terre des [mauvaises herbes](#) et à la diviser finement pour assurer la germination et l'enracinement de la [céréale](#). Il y fallait plusieurs [labours](#), répartis sur une période de quatre à six mois (d'avril ou mai à octobre). Le mot est sans doute d'abord un verbe. *Jachérer* (*gacherare*, *ghaskérer*...), c'était labourer - plus précisément donner le premier d'un ensemble de labours. Le substantif jachère désigne trois choses : D'abord ce(s) labour(s) ou façon(s). Donc une [action](#) : « La première et la plus importante opération que l'on puisse faire subir à ces terres est la jachère » (Nicolle, 1893). Garola (1894) dit d'elle : « Voici comment il convient de l'exécuter ». Un manuel anglais (Robinson, 1962) définit la jachère (*fallow*) comme « combinaison d'opérations de travail du sol pour nettoyer la terre [des mauvaises herbes] » (*combined tillage operations for cleaning land*). La jachère est habituellement décrite selon un schéma ou modèle à trois labours (jachérer, [biner](#) et [semer](#)), dont le second (biner) doit être répété (*tiercer*, *rebiner*...) autant de fois que la [levée](#) des mauvaises herbes l'exige. Chaque labour pouvait être suivi de travaux plus légers ([hersage](#), arrachage manuel des mauvaises herbes, etc.), qui étaient conceptuellement et économiquement inclus dans la façon, *oeuvre* ou [culture](#) (voir [annexe 3](#)).

C'est aussi la terre (champ, parcelle, [sole](#)...) qui, après ce premier labour, reçoit les suivants. « Un champ ne peut donc être appelé la jachère que lorsqu'il a reçu le premier labour, lorsqu'il a été jachéré » (Bodin, 1856).

C'est enfin la période du cycle cultural ([rotation](#)) où on effectue ces labours. Ordinairement, cette période allait d'avril ou mai aux semailles d'automne, la chaleur de l'été étant explicitement mise à profit pour détruire les mauvaises herbes déracinées : « Pour bien détruire l'herbe [par la jachère], il faut labourer les terres les plus enherbées par un tems chaud ou sec, afin que l'ardeur du soleil ou le vent fasse périr l'herbe promptement » ([Chrestien de Lihus](#), 1804 : 88<sup>[1]</sup>). [La Salle de l'Étang](#) (1764) insiste : pour les cultivateurs, la jachère désigne un temps de labours « continué pendant les deux saisons du printemps & de l'été » : une période de labours seulement en automne et hiver, avant un semis en mars, n'est pas une jachère.

Dans les systèmes anciens, on distinguait ainsi 3 ou 4 états des [champs](#) au cours de la rotation :

- après le premier labour commençant un nouveau cycle, il était en [jachère](#) ([guéret](#), *sombre*, *versaine*...) ;
- du semis à la moisson, il portait une [récolte](#) (on dit aujourd'hui une culture) ;
- de la moisson au premier labour (souvent au printemps suivant), il était en [chaumes](#) (*éteules*, *restoubles*...) ;
- si on laissait les [chaumes](#) s'enherber, il devenait une [friche](#) ou *pâtis*, c'est à dire une [prairie temporaire](#) (spontanée) pâturée.

Cette technique ne portait ce nom que dans une petite région entre basse Seine et Wallonie, guère plus de 10% du territoire français actuel (carte). Les autres noms qu'elle avait ailleurs indiquent qu'il s'agissait de terres labourées en été (Sigaut, 1975, 1995) : *guéret* ou ses variantes (*garat*, *garach*, *varette*, *warect*, ...) ; *versaine* (du latin *vertere* = retourner) ; *sombre* et *sommard* (du gaulois *samo* = été, cf. l'allemand *Sommer* et l'anglais *summer*) ; *terre à soleil* ; *estivade* ; *cultivage* ou *cotive* ; *maggese* (de *maggio*, le mois de mai ; *maggiere* = donner le premier labour) ; *braak* et *Brache* dans les parlers germaniques (*brechen* = rompre, *Brachmonat* désigne le mois de juin)...

La jachère classique est attestée dans toute l'Europe, à deux exceptions près : les régions à hivers trop longs ou trop froids pour permettre les céréales d'automne, et les régions disposant d'une abondance exceptionnelle d'[engrais](#) (banlieues urbaines, bords de mer, quelques vallées fluviales). Ces exceptions ne couvraient sans doute pas plus de 5% des surfaces cultivables. Il faut leur ajouter des cas comme celui de la Bretagne intérieure où, à partir du XVI<sup>e</sup> ou du XVII<sup>e</sup> siècle, la jachère est remplacée par une culture d'été, le [sarrasin](#). Hors d'Europe, la jachère semble inconnue, sauf peut-être en Anatolie et dans quelques régions du Nord du Proche-Orient.

## Jachère et fertilité

Dans la rotation, « laisser une terre en jachère » c'était ne pas la semer pendant une année afin de faire ces labours, qui lui redonnent sa [fertilité](#) perdue. Par quels mécanismes ? Le premier est explicite dans tous les textes sur la jachère : chaque *façon* détruisait les mauvaises herbes germées et ramenait à la surface d'autres graines pour les faire germer à leur tour, et ainsi réduire le [stock de graines](#) présent dans le sol (annexe 2). Le pâturage entre deux façons contribuait à ce résultat.

La jachère redonne de la fertilité à la terre par un second mécanisme dont, pendant longtemps, on observa les effets sans les comprendre. Les labours accélèrent la [minéralisation](#) des

[matières organiques du sol](#), ce qui libère des éléments assimilables par les plantes cultivées : « Les façons répétées peuvent jusqu'à un certain point compenser la pénurie d'engrais, en déterminant une nitrification abondante des réserves azotées du sol ; ils permettent par la suite de comprendre comment nos prédécesseurs, souffrant habituellement du manque d'engrais, trouvaient un avantage à conserver la jachère » ([Dehérain](#), 1892). Mais la minéralisation ne crée pas les éléments nutritifs, elle suppose au contraire leur présence préalable. Son effet peut durer quelques années, mais à long terme la jachère contribuait à l'épuisement des sols si l'on ne restituait pas les éléments prélevés. On profitait enfin des labours de la jachère pour apporter et enterrer l'engrais (fumier) ; ou bien on y [parquait](#), la nuit, des moutons ayant pâturé des prairies pendant la journée, ce qui était un autre moyen pour opérer ce transfert de fertilité.

## Le « repos » de la terre et la lutte pour l'individualisme agraire

Fréquemment travaillée, la terre en jachère ne pouvait pas produire de récolte. Des lettrés n'ont vu de la jachère que cet aspect : la terre ne « travaille » pas (ne produit pas de grains), donc elle « se [repose](#) » en « récupérant des forces », de la fertilité. Or la terre « se repose » aussi lorsqu'elle est en [friche](#) (prairie en rotation), ce qui va entraîner une confusion récurrente, déjà repérable au XVI<sup>e</sup> siècle, entre jachère et friche.

Pour les propriétaires terriens, l'absence de production impliquait l'absence de rente. Absence déterminante lorsque, inspirés par les *enclosures*<sup>[2]</sup> anglaises, certains voulurent clore leurs propriétés en supprimant les servitudes collectives de parcours et de vaine pâture, ce que [Marc Bloch](#) (1930) a appelé « la lutte pour l'individualisme agraire ». Ils combattent comme « improductives et ruineuses » toutes les occupations du sol soumises à ces servitudes. C'est à cette époque qu'apparaît l'explication « historique » de la jachère par le manque de main-d'œuvre pour cultiver de grandes étendues de terre... ce qui est évidemment absurde, tant la jachère exigeait de travail : à la même époque (et, parfois, dans les mêmes textes), un des arguments donnés pour remplacer la jachère par des prairies temporaires était que ces dernières demandent beaucoup moins de travail !

Un des plus prolixes et des plus acharnés des adversaires de la jachère, fut [Yvart](#), professeur d'agriculture à l'[École nationale vétérinaire d'Alfort](#) : « cette pratique, qui fut toujours celle des sauvages et de tous les peuples nomades, déshonore encore aujourd'hui les contrées qui sont le moins avancées vers l'instruction et la civilisation » (1809 et 1822). Il fonde son argumentation agronomique sur les deux théories suivantes :

1°. L'exploitation complémentaire des différentes couches du sol par des systèmes racinaires différents. Théorie réfutée dès 1801 par [Pictet](#) : toutes les plantes exploitent à la fois la couche supérieure et la couche inférieure, que les labours mélangent ; plus tard, [Gasparin](#) observe que cela n'est valable que sur le court terme : « on obtient pendant quelques années des récoltes abondantes, mais elles ne tardent pas à diminuer » (1841).

2°) La théorie de l'[humus](#). Ne distinguant pas les éléments nutritifs provenant de l'air (carbone et indirectement [azote](#)) de ceux provenant du sol ([phosphore](#), [potasse](#), etc.), elle conduit à affirmer que des « cultures restituantes » suffisent à elles seules pour maintenir la fertilité perpétuelle de la terre. Or, si ces « récoltes-jachères » étaient susceptibles d'entretenir les stocks d'azote dans le sol, cela n'était pas vrai pour les autres éléments que des siècles de cultures sans restitutions avaient épuisé (Boulaïne, 1992). [Boussingault](#) (1844 : 264-266) raconte : « On nomma récoltes-jachères les produits récoltés sur la sole qui serait restée

improductive. Les pois, les fèves, les vesces, furent d'abord les seules plantes dont la culture remplaçât la jachère. Cependant, on ne tarda pas à s'apercevoir que les récoltes-jachères occasionnaient une très sensible diminution sur le produit des grains ; pour remédier à cet inconvénient, il fallut avoir recours à un surcroît d'engrais ; mais comme l'engrais est presque toujours en quantité limitée dans un établissement, il s'ensuivit, ou qu'il fallut réduire la surface cultivée, ou bien lui affecter une certaine surface de prairies ».

Yvart pratique l'amalgame en affirmant que les mots jachère, friche, lande sont synonymes. Son influence a été considérable sur le plan du vocabulaire. Bien que contredites par [Mathieu de Dombasle](#), Gasparin, Boussingault, [Heuzé](#), Garola, Dehérain et bien d'autres, ses affirmations, et donc l'acception très large du mot jachère comme « terrain non cultivé, improductif », ont été reprises par des auteurs de dictionnaires, tels [Bescherelle](#) (article jachère du *Dictionnaire national ou Dictionnaire universel de la langue française*, 1856) ou [P. Larousse](#) (article jachère du *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, t. 9, 1872), qui le recopient mot à mot sans le nommer.

Le débat sur la jachère appartient au passé. Mais il préfigure ceux, de la « Révolution Verte » aux OGM, qui font appel aux mêmes types de questions : quelle durée est nécessaire pour juger d'une nouvelle technique en agriculture ? Quels groupes sociaux peuvent l'appliquer ou en sont bénéficiaires ? Et enfin, l'argument de la « nature » (voir annexe).

## La jachère aujourd'hui

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la diversification des rotations ([plantes sarclées](#) et prairies artificielles), le semis en ligne et l'invention de nouveaux outils ([extirpateurs](#), [scarificateurs](#)) permirent de mieux limiter les mauvaises herbes tout en produisant chaque année. Les engrais chimiques permirent des apports de fertilité très supérieurs à (et indépendants de) ceux que permettaient le recyclage des résidus des récoltes et les transferts par les bestiaux.

Alors que la technique de la jachère disparaissait en France métropolitaine, le mot a été transféré aux régions tropicales, pour désigner des périodes, parfois très longues (30 ans), pendant lesquelles la terre n'est pas travaillée et se couvre d'une végétation dense, herbeuse, arbustive ou arborée : « Sous les climats équatoriaux [...], la jachère nue est contre-indiquée [...] tandis qu'il est avantageux de recourir à la jachère boisée avec un intervalle suffisant entre deux défrichements. D'autres types de jachères herbeuses ou arbustives de plus courte durée peuvent également assurer la couverture du sol et la production de matières organiques » ([Demolon](#), 1948) (cf. Jouve, 1993 ; Floret & Serpantié, 1993 ; Floret *et al.*, 1993 ; Floret & Pontanier, 2001). Cette acception est maintenant consacrée par l'usage, mais ces « jachères » tropicales et la jachère classique des pays européens sont des réalités qui n'ont rien de commun (tableau).

En France, la définition du mot jachère comme « l'état de la terre d'une parcelle entre la récolte d'une culture et le moment de la mise en place de la culture suivante » ([Sebillotte](#), 1977, 1985, 1993) lui a ôté toute signification agronomique. Et, depuis la réforme de la PAC de 1992, jachère n'est plus qu'un terme administratif désignant des terres retirées de la production alimentaire, incluant aussi bien des champs de colza (« jachère industrielle ») que des terrains couverts de végétations spontanées qui peuvent favoriser la multiplication des mauvaises herbes. Cette « jachère » qui menace de « réduire à néant des années de lutte contre les adventices concurrentes des plantes cultivées » (Grandval *et al.*, 2003, cf. Gasquez, 1994 ;

Rodriguez et Mamarot, 1994) est à l'exact opposé de ce que fut pendant des siècles la jachère des cultivateurs.

Mais ceux-ci ont repris l'initiative. Pour nommer une suite d'opérations qui, en été, font successivement lever et détruisent les mauvaises herbes, ils ont inventé un nouveau terme : [faux-semis](#) (Voir la fiche pratique [Réaliser des faux semis pendant l'interculture](#) sur le site d'Agro-Peps).

Pour retrouver la version originale de l'article, les références bibliographiques et d'autres "Mots de l'agronomie" expliqués, rendez-vous sur : <http://mots-agronomie.inra.fr/mots-agronomie.fr/index.php/Jach%C3%A8re>